

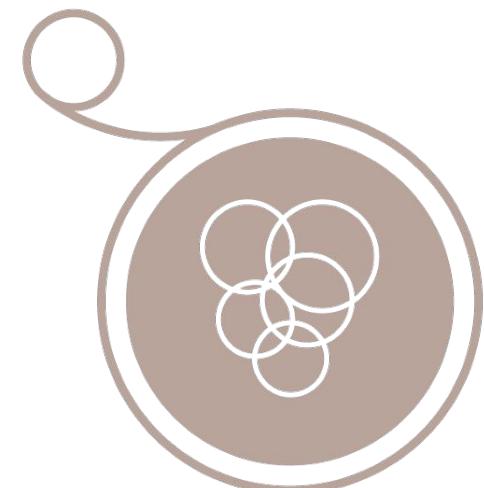


BOUCLE N°7

> CANAL DES DEUX MERS
> MOULIN DE PIIS

DÉPART DU ROUERGUE À LA RÉOLE OU FLOUDÈS

17 KM / 1H40

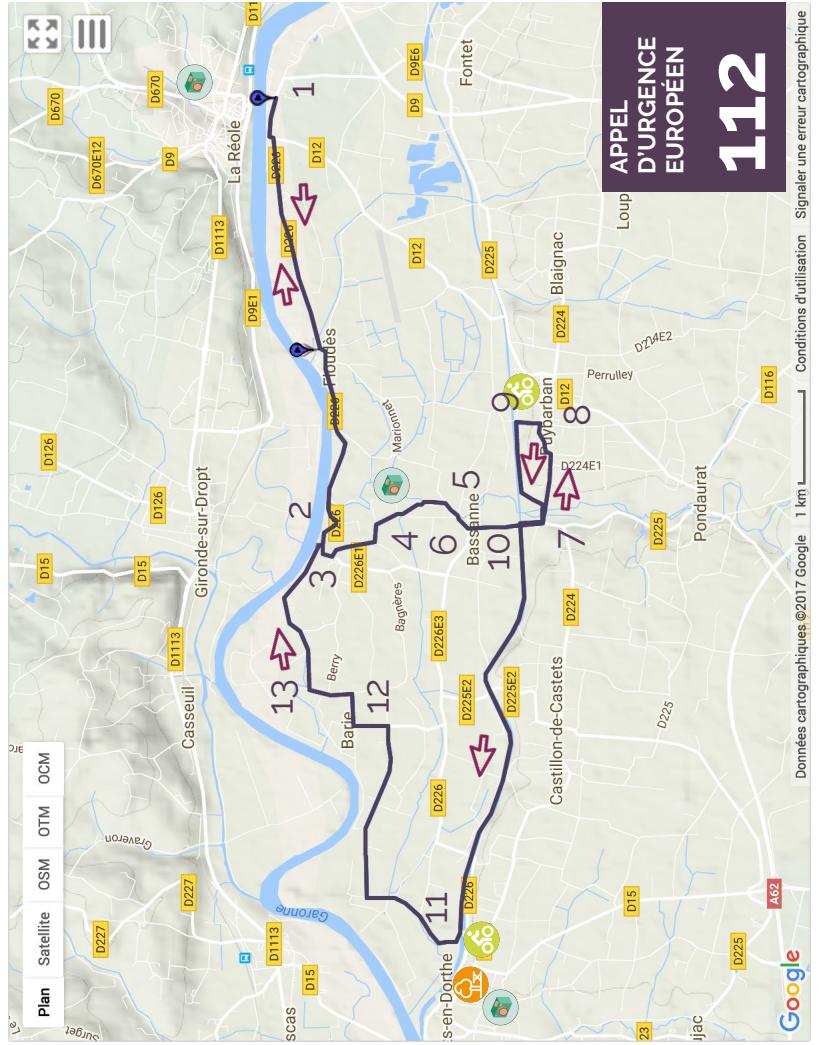


ENTRE-DEUX-MERS TOURISME

4 RUE ISSARTIER 33 580 MONSÉGUR +33 (0)5 56 61 82 73 info@entredeuxmers.com

BOUCLE N°7

CANAL DES DEUX MERS > MOULIN DE PIIS



LÉGENDE

- DIRECTION À SUIVRE SITE REMARQUABLE AIRE DE PIQUE-NIQUE POINT DE VUE LOCATION DE VÉLO Signaler une erreur cartographique

Étape 1 > Départ au Rouergue sur la rive gauche de La Réole. Direction Auros puis tournez à droite sur la D226 en direction de Floudès

Étape 2 > Traversez le village de Floudès et continuez sur la D226

Étape 3 > Au lieu-dit "La Gravaire", prenez à gauche pour rejoindre le Moulin de Piis. Lieu de naissance du célèbre "manneken"

Étape 4 > Face au Moulin de Piis empruntez le chemin de terre le long de la Bassanne (ruisseau) pour arriver à une intersection

Étape 5 > Au bout du chemin, tournez à droite puis de nouveau à droite pour franchir un pont et entrer dans le village de Bassanne
Étape 6 > Dans Bassanne tournez à gauche au giratoire, puis tout droit pour franchir le canal (pas d'inquiétude on vous a bricolé une passerelle)

Étape 7 > Tournez à gauche à l'intersection avec la D224 puis continuez tout droit pour arriver dans Puybarban

Étape 8 > Juste avant l'église de Puybarban, prenez la route qui descend sur votre gauche vers la Voie Verte, puis au stop face au canal, tournez à gauche pour rejoindre la D224

Étape 9 > Traversez de nouveau le canal et tournez à gauche sur la voie cyclable qui le longe. Roulez 4 km jusqu'à l'écluse de Mouriens. Tenez bien le guidon car sinon c'est le plongeon assuré et la baignade n'est pas autorisée !

Étape 10 > Quittez la voie cyclable et continuez à droite vers Barie "Dit aussi l'éléphant..."

Étape 11 > À l'intersection avec la D226 au lieu-dit "Le Carrouet", tournez... tournez... À gauche !

Étape 12 > Dans Barie prenez la 1ère à droite et gardez la D226

Étape 13 > Au lieu-dit "Pignot", virez à gauche et traversez le hameau puis à la sortie, après le séchoir à tabac, prenez à droite sur la D226. Gardez cette même route sur 2 km jusqu'au cédez le passage (étape 2 où vous prendrez à gauche vers Floudès et La Réole